

DSN

Synthèse des comptes rendu métiers

Depuis le début de l'année, de nouveaux CRM sont générés dans un nouveau format ressemblant un peu à la norme DSN. Il s'agit des CRM normalisé à la norme NEOREs. Nous avons donc modifié le lecteur de CRM afin de le présenter de manière lisible.

A cette occasion, nous avons constaté que beaucoup de CRM était en anomalie non bloquante pour la certification de la DSN mais nécessitant des corrections, voire des régularisations si l'échéance est passée.

Afin d'inciter à consulter ces anomalies et à les corriger avant l'envoi définitif de la DSN, nous avons ajouté un module Synthèse CRM qui permet de consulter l'ensemble des anomalies relevées, et cela pour l'intégralité des DSN.

Ce module est accessible via la gestion de la DSN en cliquant sur le bouton Transmission, puis en cliquant sur le bouton Synthèse CRM

The screenshot shows a software interface with a menu bar at the top containing 'Fichiers...', 'Envoyer', 'Retours', 'Synthèse CRM' (highlighted with a red box), 'Anomalies BIS', 'Sonde', 'Supprimer la ligne', and 'Outils'. Below the menu bar, there are radio buttons for 'Mode Réel', 'Etat des derniers envois', and 'Etat déclaratif'. A green 'Ok' button is visible. The main area displays a table with columns: Déclarant, Siret, Norme, Statut, Pt dépôt, Déposé le, N° Ordre, DSN, OPS, OC, DGFIP, and RET. The table contains five rows of data, with the first and last rows having a 'CRM Anomalie (Réel)' status.

Le programme analyse l'intégralité des CRM issus des dernières transmissions certifiées conformes, qu'elles soient en essai ou en réel.

| Synthèse des anomalies des Comptes Rendus Métiers des DSN de Février 2023 | | | | | | | | | | |
|---|---------------|---------------|---------------------|------|-----------|----------------------------|-----------------------|--------------|-------------------|---|
| Code | Structure | Siret | Date | Réel | Organisme | Nature retour | Individuel/ Matricule | Contrat | Code | Anomalie |
| 3077875200147 | 3077875200147 | 3077875200147 | 03/03/2023 09:36:44 | Oui | URSSAF | 119-CRM H++(Immédiat) | Non | | UR_ANO_ASS_CSG... | Vous n'avez pas déclaré d'assiette chiffrée au titre de la CSG - CRDS. Nous vous rappelons que les revenus des salariés ... |
| 3077875200147 | 3077875200147 | 3077875200147 | 03/03/2023 09:36:44 | Oui | URSSAF | 120-CRM J+S(Opposable) | Non | | UR_ANO_ASS_CSG... | Vous n'avez pas déclaré d'assiette chiffrée au titre de la CSG - CRDS. Nous vous rappelons que les revenus des salariés ... |
| 3077875200121 | 3077875200121 | 3077875200121 | 03/03/2023 09:36:43 | Oui | URSSAF | 62-CRM données nominati... | Oui 920151 | M920151C0001 | UR_ANO_EXO_DIQ... | Vous avez déclaré pour le salarié (920151), un montant d'assiette pour la déduction patronale des h... |
| 3077875200121 | 3077875200121 | 3077875200121 | 03/03/2023 09:36:43 | Oui | URSSAF | 62-CRM données nominati... | Oui 001007 | M001007C0001 | UR_ANO_EXO_DIQ... | Vous avez déclaré pour le salarié (001007), un montant d'assiette pour la déduction patronale des heure... |
| 3077875200139 | 3077875200139 | 3077875200139 | 03/03/2023 09:36:42 | Oui | URSSAF | 62-CRM données nominati... | Oui 000836 | M000836C0001 | UR_ANO_EXO_DIQ... | Vous avez déclaré pour le salarié (000836), un montant d'assiette pour la déduction patronale des heu... |

Lorsque l'anomalie est nominative, le matricule et le numéro de contrat DSN sont affichés.

Le détail de l'anomalie peut être consulté dans le cadre bas de l'écran en cliquant sur une ligne d'anomalie.

Il est également possible de double cliquer sur une ligne d'anomalie pour consulter le CRM contenant cette anomalie.

Pour le moment, les anomalies des CRM OC ne sont pas répertoriés dans ce module car ils ne sont pas normalisés.

Il est également important d'utiliser régulièrement la consultation des anomalies BIS. Si en règle générale, ces anomalies sont mineures et ne concerne que des noms de naissance ou prénoms légèrement différents par rapport au fichier SNGI (Système National de Gestion des Identifiants), elles peuvent parfois révéler que des individus ne sont pas reconnus et donc ne pourront pas être indemnisés lors d'un arrêt et parfois inconnu également au niveau de la DGfIP.

Une documentation complète concernant les CRM est disponible [ici](#)

Divers

Déclaration des apprentis

Nous vous rappelons dans la page ci après la codification du régime apprenti suite aux nombreux messages que nous avons eu ces derniers mois, ainsi que la méthode de régularisation :

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/dsn/page/anomalie-sur-les-apprentis>

Net social

Le net social devra être déclaré de manière obligatoire à partir de janvier 2024, nous vous repreciserons les modalités de déclaration dans le nouveau cahier des charges.

En attendant et pour 2023, il est possible de le déclarer dans un bloc 51 code 027 et doit comporter les date de versement. Pour le paramétrer, suivre les indications dans cette page :

[DSN Net social 2023 Fiche consigne 2605](#)

Plafond de SS appliqué

La consigne suivante est en cours de correction mais d'après la note suivante, il est néanmoins possible de l'appliquer : <https://www.net-entreprises.fr/declaration-de-la-proratisation-du-pmss-informations-et-etude-complementaire/>

Prise en compte du bloc 79 code 07 plafond appliqué suite à la fiche consigne suivante

https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/2621

Pour le mettre en place, codifier le paramétrage des rubriques bloc 79.004 code 07 :

| Structures Rubriques | |
|--|----------------------|
| Gestion des rubriques | |
| Libellé | Montant |
| <input type="checkbox"/> S21.G00.60.001 TravailArret.Motif | |
| <input type="checkbox"/> S21.G00.65.001 ContratSuspensionAutre.Motif | |
| <input type="checkbox"/> S21.G00.79.004 BaseComposant.Montant | |
| 01 SMIC Fillon | [V_AGCP.SMICPRORATE] |
| 02 SMIC CICE | |
| 03 Contributions patronales à des régimes de retraite | |
| 04 Contributions patronales financement de prévoyance | |
| 05 Contributions patronales financement de retraite | |
| 06 Plafond calculé pour salarié poly-employeuse | |
| 07 Plafond de sécurité sociale appliqué | |

Cliquez sur le bouton  puis sur le bouton remplacer par la codification EIG

Codification rubrique 79.004 : 07 Plafond de sécurité sociale appliqué

| Codification actuelle | |
|-----------------------|--|
| 1 | |

| Codification EIG | |
|------------------|--|
| 1 | [PL_MENSA.MONTANT] * [PL_PROTPSPAR.BASE] |
| 2 | |

Remplacer par la codification EIG Supprimer la codification Annuler

